



## Conseil d'Administration du 10 septembre 2014

### Procès-verbal de séance

### AUBENAS - PRIVAS

**Présents** : - Evelyne Blachier- Dominique Blanc- M. Hélène Dubois- - Pierre Lacroix- Martine Lieberman- Robert Malosse- J. Claude Masson- A. Marie Nogaret- Françoise Roche- Gilles Rousset- Alain Tarbouriech- Joël Vernol

**Excusés** : Michel Deydier- M-Claude Bannier- Noëlle Ollier-

La présidente, au nom du club, présente ses condoléances à Alain Tarbouriech suite au décès de sa maman.

Les membres du Conseil se joignent également à M-Hélène Dubois pour souhaiter un prompt rétablissement à Noëlle Ollier.

La séance est ouverte à 20h.

#### **Point 1 : Approbation du PV du conseil d'administration en date du 12/05/2014.**

Le compte- rendu proposé aux administrateurs est adopté à l'unanimité.

#### **Point 2 : Bilan financier au 31 Août 2014 par Anne-Marie Nogaret:**

La trésorière commente les différents tableaux.

Le total des dépenses s'élève à 72 244€ et le total des recettes à 72 624€. D'où un positif de 380€.

L'échec de la Rando-Châtaigne a fait baisser le résultat global. Des économies ont été faites sur plusieurs postes.

La baisse notoire des subventions va se confirmer en 2015 : encore 2507 € cette année mais il y avait 1 381€ de report de 2013.

Le bilan complet sera commenté à L'AG.

Cette année, on a demandé à Geneviève Luquet et Régine Romestant d'être les vérificateurs aux comptes.

### **Point 3 : Préparation de l'AG du 22 novembre 2014 : renouvellement de mandat et candidatures, convocations, organisation de l'animation et du repas.**

5 membres sont renouvelables :

Ne se représentent pas : Pierre Lacroix, J-CI Masson, Martine Lieberman.  
Renouvellent leur mandat : Marie-Claude Bannier et Anne-Marie Nogaret.

A ce jour, 2 candidatures sont parvenues à la Présidente : Edith Roure et Patrick Benard.

Une 3<sup>ème</sup> personne semble intéressée et on aimerait qu'il contacte la présidente pour présenter sa candidature.

Marie-Hélène rappelle que le poste de présidente sera à pourvoir.

Les convocations à l'Assemblée générale du 22 novembre doivent être envoyées fin octobre. On rappelle que les adhérents inscrits depuis moins de 6 mois ne peuvent pas voter.

Le repas sera préparé par Pascal Soboul à Labégude. Le menu sera envoyé en même temps que la convocation. Le prix du repas est fixé à 20€. L'apéritif et le vin sont offerts par le Club.

Les inscriptions au repas devront se faire avant le 15 novembre auprès de Michel Deydier ou aux permanences.

#### **Animation après l'AG :**

Certains adhérents pourront préparer quelques sketches, puis on organisera un loto gratuit avec quelques petits cadeaux.

### **Point 4 : Rando-châtaigne**

Evelyne Blachier informe que tout se met bien en place, la dernière réunion a lieu le 29 septembre, les affiches et les flyers sont disponibles, la fiche de route est imprimée.

**Sécurité** : Evelyne doit vérifier auprès des pompiers s'ils ont été prévenus.

J-Claude Masson mettra en place des panneaux de signalisation pour les voitures, il a envoyé un message pour mettre son équipe au courant.

La réunion réunissant toutes les équipes aura lieu le 11 octobre à 15h30 à la maison des Associations à Privas.

### **Point 5: Formation et Marche nordique, Rando-Santé:**

#### **Formation Marche Nordique :**

J-Luc Bouchon et Dominique Blanc se sont inscrits pour une formation Marche Nordique auprès du Comité.

Dominique précise que cette démarche est à titre personnel pour l'instant.

Jean-Luc encadrera cette activité le samedi matin. Il faut prévoir une convention adaptée à son cas.

#### **Formation Rando-Santé :**

Marie-Hélène informe qu'un représentant du Comité viendra au Forum d'Aubenas pour la Rando Santé

Claudette Méjean a demandé à bénéficier de cette formation. Le CA avait décidé que la Rando-Santé était à l'essai, Sylviane Paulet va commencer à titre expérimental.

Il faudrait auparavant s'assurer qu'un certain nombre de personnes sont intéressées par

cette activité.

Si c'est le cas, la formation de Claudette sera également financée, avec une convention établie à ce cas-là.

### **Autres formations :**

Alain Tarbouriech et Dominique Blanc ( suivant les dates) vont se présenter au SA2.

Dominique Blanc a envoyé un message aux titulaires du SA1 pour les solliciter à poursuivre. Pas de retour pour l'instant.

Il faut motiver les adhérents pour passer le SA1, les inciter à s'intéresser aux cartes sur le terrain, au cours des randonnées. Les adhérents ne doivent pas hésiter à demander ou à proposer de l'aide pour se repérer au long d'une rando.

### **Formation aux premiers secours :**

Eventuellement le SCP à Privas propose une formation.

La formation interne au Club ne sera plus assurée par Daniel Delaunay.

### **Point 6 : Divers :**

#### **Demande de l'ESAT de Veyras :**

Une animatrice travaillant à l'ESAT de Veyras a demandé de l'aide pour organiser une rando de 2h par semaine.

Dominique Blanc et Evelyne Blachier vont la rencontrer.

#### **Bilan des séjours :**

On avait déjà noté lors du précédent CA que cette année, le nombre de séjours était important sur une même période, surtout en juillet. Il faudrait que les organisateurs de séjours se réunissent avant l'AG pour échanger et se mettre d'accord pour les dates.

#### **Repas des animateurs :** le 20 septembre à Ailhon.

Le CRDP organise, ce jour-là, la journée des dirigeants. Une nouvelle fois, cette journée correspond à celle que le club organise pour les animateurs : aucun administrateur n'est disponible pour représenter le club ce jour-là. La présidente enverra donc un mail d'excuse au comité.

#### **Information sur un voyage touristique par le fichier -adhérents :**

Suite à la demande d'un adhérent, le Club rappelle qu'il ne fait pas de pub pour des voyages touristiques.

#### **Liste des adhérents avec le numéro de licence et celui du téléphone portable, pour les animateurs :**

Certains animateurs ont à cœur de bien avoir en tête le nom des adhérents afin de bien contrôler s'ils ont effectivement pris leur licence.

Le n° de téléphone peut être utile pour joindre un adhérent lors des déplacements sur les randos.

Ceux qui en font la demande (soit à Anne-Marie soit à la Présidente), recevront donc la liste.

#### **Réunion de la Communauté d'Agglomération Aubenas-Vals-les-Bains :**

La communauté d'Agglomération a pris la compétence Randonnée. Le chargé de mission

qu'elle a embauché pour cette tâche, a réuni les principaux acteurs du secteur le 15 mai. Celui-ci a demandé à la présidente si les baliseurs du club pouvaient aider au balisage des sentiers qu'il est en train de répertorier. Celle-ci a répondu que les baliseurs du club dépendent du Comité et que c'est à celui-ci qu'il faut en faire la demande.

#### Fête de la Randonnée :

C'était au club de l'organiser cette année mais nous avons à organiser la rando-Châtaigne cet automne. Après avoir consulté les membres du CA et les clubs voisins concernés, nous avons décidé de la reporter au printemps. Le prochain CA en discutera plus précisément.

#### Corso de Privas :

La ville de Privas souhaiterait organiser un Carnaval en 2015 et demande aux associations un accord de principe. Le CA ne souhaite pas participer à cette manifestation donc ne donne pas suite à cette demande.

Réunion du prochain CA: lundi 24 novembre 2015 à 20h à Aubenas.

Aucune autre question n'étant à débattre, la Présidente remercie les participants et clôt ce conseil à 23h.

La Présidente,  
M-H. Dubois

La secrétaire,  
M. Lieberman

#### **PS sur le point 5 : Formation Rando-Santé**

Le 13 septembre a donc eu lieu le forum des sports de la ville d'Aubenas. Jean- Jacques Bellotti médecin et formateur Rando-Santé du comité Ardèche est venu nous y présenter la Rando -Santé et la formation qu'il doit animer en novembre à Vogüé.

Nous nous étions engagés à rembourser cette formation à Sylviane Paulet ainsi que ses frais de déplacements car dans un premier temps, le stage devait avoir lieu à Vichy.

Une nouvelle demande s'est présentée : Claudette Méjean est également volontaire pour suivre cette formation

Nous avons donc la chance d'avoir deux volontaires pour animer cette section. Ainsi à deux, elles auront plus de souplesse pour se remplacer éventuellement et assurer la continuité de ces randos.

Le Comité nous a enfin renseignés sur le prix de la formation : il est de 110 euros.

Nous établirons une convention adaptée à ce cas où nous préciserons que le Club des Randonneurs Vivarois paie la formation, en contrepartie les animatrices s'engagent à assurer la mise en place et la continuité des séances de Rando-Santé.

**Les administrateurs ont été consultés par mail à ce sujet et ont répondu oui en majorité pour établir une convention adaptée et payer aux deux animatrices leur formation des 15 et 16 novembre à Vogüé.**